

# LES CARNETS DU TEMPS

Mensuel d'information culturelle du jeune officier

Vie professionnelle

Argumentation

Curiosité Vivacité

Examen

Discours

Réflexion



Culture

Soutien

Exposé

Encadrement

Compréhension

Engagement

# Le comité pédagogique

sous le haut patronage du général d'armée aérienne Stéphane Abrial,  
chef d'état-major de l'armée de l'air

**Guillaume Gelée**, général de brigade aérienne, secrétaire général du comité pédagogique,  
et directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales.

**Jean Tulard**, de l'Académie des sciences morales et politiques.

**Jean Baechler**, de l'Académie des sciences morales et politiques.

**André Lewin**, ambassadeur de France.

**Denise Flouzat**, recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du  
conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

**Martine Méheut**, présidente de l'Association européenne des enseignants.

**Michel Jarrety**, professeur à la Sorbonne.

**Brigitte Debernardy**, contrôleur général des armées.

**Jean-Yves Daniel**, inspecteur général de l'Éducation nationale.

**Claude Carlier**, président de l'Institut d'histoire des conflits contemporains.

**Patrick Facon**, directeur de recherche au Service historique de la Défense, enseignant  
chercheur à l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines.

**François Pernot**, maître de conférences en histoire moderne.

**Aymeric Chauprade**, professeur de science politique à l'université de Neufchâtel.

**Hervé Coutau-Bégarie**, directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

**Alain Bévillard**, général de corps aérien, ancien inspecteur de l'armée de l'air.

## Préface

*Air 2010* a amené son lot de transformations, qui ont aussi touché le domaine de la formation. Ainsi, le Centre d'enseignement militaire supérieur Air a été créé dans ce cadre pour prendre à son compte la mission de conduite de l'enseignement militaire supérieur de l'armée de l'air sous l'autorité du général commandant les Écoles d'officiers de l'armée de l'air et avec le soutien du Centre d'études stratégiques aérospatiales.

Au-delà des changements de structures, les objectifs restent les mêmes : il s'agit, par le biais des *Carnets du Temps*, de mettre à la disposition de « l'honnête capitaine du XXI<sup>e</sup> siècle » trois cents idées maîtresses réparties dans onze disciplines, publiées par cycles de trois ans, puis actualisées à l'issue de chaque cycle.

Rédigées dans un langage clair et didactique, supervisées par des personnalités éminentes des mondes académique, diplomatique, universitaire et de la Défense qui composent le comité pédagogique et qu'il convient ici de remercier chaleureusement pour leur précieuse contribution, ces idées de référence constituent un fonds culturel indispensable aux jeunes officiers que vous êtes, appelés à évoluer dans un monde toujours plus complexe. Au cours de votre carrière, il vous faudra souvent vous situer dans des environnements difficiles à appréhender, afin de prendre la bonne décision au bon moment.

Dans un tel contexte, une culture générale affermie et un solide bon sens demeurent les meilleures armes au service du chef militaire.

La lecture régulière de cette publication, à laquelle le CESA participe pour une large part, vous fera découvrir des horizons nouveaux, et contribuera à vous préparer au mieux à assumer vos responsabilités futures.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Colonel Éric Nicod,  
commandant du Centre d'enseignement militaire supérieur Air

# Objectifs pédagogiques des publications du CEMS Air

## 1. *Les Carnets du Temps*

*Les Carnets du Temps* s'adressent aux jeunes officiers de l'armée de l'air. Cet outil pédagogique concourt au développement de leur culture générale, en mettant en lumière trois cents idées maîtresses, qui seront autant de points d'appui utiles à de futurs décideurs.

## 2. *Question'Air*

*Question'Air* complète *Les Carnets du Temps* et renforce la culture générale des jeunes officiers.

Chaque numéro s'attache à un point initialement abordé par *Les Carnets du Temps* et qui mérite un développement complémentaire.

## 3. *Tour d'Horizon*

*Tour d'horizon* constitue des dossiers de fond consacrés à des sujets complexes. Il permet de développer de façon approfondie des thèmes abordés dans *Les Carnets du Temps* et *Question'Air*. Il est destiné à susciter la réflexion en mettant en lumière les enjeux et les débats en cours. Ces dossiers s'adressent plus particulièrement aux officiers supérieurs désireux d'accroître leurs connaissances.

**Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air)**  
1, place Joffre, 75007 PARIS

**Directeur de la publication :**  
Col Éric Nicod

**Rédacteur en chef :**  
Lcl Nicolas Naudin

**Rédacteur en chef adjoint :**  
Asp Jeanne Thiberge

**Rédacteurs du CESA :**  
Adc Sylvaine Thébault (R)  
Adj Jean-Paul Talimi  
Sgt Cassandre Davaic  
Sgt Fanny Coffin

**Rédacteurs en chef techniques :**  
Cne Denis Poucet  
Ltt Muriel Berger

**Maquette :**  
M. Emmanuel Batisse  
M. Philippe Bucher  
Cal. Stéphanie Pointin

**Crédits photographiques :**  
Fonds documentaire de la bibliothèque du CESA

**Diffusion :**  
M. Pierre d'Andre  
Cal Julien Biguine  
Avt Tatiana Romany

**Correspondance :**  
CEMS Air - BP 43  
00445 ARMÉES  
Tél. : 01 44 42 80 64  
MTBA : 821 753 80 64  
st.cesa@inet.air.defense.gouv.fr

**Impression :**  
Atelier de photographie et de reproduction de l'armée de l'air (APRAA) 26, boulevard Victor 00450 ARMÉES

**Direction de l'APRAA :**  
Ltt Dominique Birades  
Tirage 5 500 exemplaires

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

## Relations internationales

Robert Schuman (1886-1963)..... 4

## Économie

La stratégie des banques centrales..... 6

## Stratégie

La géostratégie : définition..... 8

## Philosophie

Emmanuel Lévinas :  
Autrui, fondement de l'éthique ..... 10

## Géopolitique

Le pétrole, facteur géopolitique ..... 12

## Histoire de l'aéronautique militaire

L'armée de l'air face à la révolution numérique ..... 14

## Droit et institutions

Le régime des salariés ..... 16

## Sciences

Les exoplanètes..... 18

## Histoire

La guerre de Cent Ans..... 20

## Pensée politique

Les régimes politiques..... 22

## La bibliothèque essentielle

Herman Melville : *Moby Dick* ..... 24

## Une œuvre remarquable du cinéma

*La Grande Illusion*, Jean Renoir - 1937..... 26

## Résonance du passé

Cinquante ans pour la NASA ..... 27

**Au fil de la plume** ..... 28

## Robert Schuman (1886-1963)

La construction européenne se dessine autour de personnalités politiques telles que Konrad Adenauer, Alcide de Gasperi, Jean Monnet ou Robert Schuman, célèbre pour sa déclaration du 9 mai 1950, véritable acte fondateur de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

**L'engagement politique de Robert Schuman dans la construction européenne est remarquable car il a su saisir les chances qui s'offraient au peuple français, dans un contexte très particulier, au lendemain de la seconde guerre mondiale, où les États du continent européen n'étaient pas les plus disposés à s'entendre.**

Pour expliquer comment cet homme est devenu une icône de l'Europe, il faut prendre en compte ses origines personnelles en examinant comment il est devenu européen de culture, mais également s'intéresser à son parcours politique dans le mouvement démocrate chrétien, parcours qu'il met au service de la construction européenne.

### **Comment Robert Schuman est-il devenu européen ?**

Son père mosellan s'installe au Luxembourg lorsque l'Allemagne annexe l'Alsace-Lorraine après la guerre de 1870. Mais il décide de prendre la nationalité allemande et de se considérer comme citoyen allemand résidant à l'étranger. De mère luxembourgeoise, Robert Schuman est donc un citoyen de culture franco-germanique, dans une région frontalière où les échanges culturels sont nombreux. Germanophone, il poursuit des études de droit civil et commercial dans les universités allemandes. Sa formation de juriste est fondamentale pour la carrière politique qu'il entreprend alors. Pendant la guerre 1914-18, l'administration allemande utilise d'ailleurs ses compétences juridiques. Issu d'un milieu catholique, jouissant d'une certaine notoriété, il est poussé à s'engager dans la vie politique française en 1919, pour défendre les spécificités de l'Alsace-Lorraine face à la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État. Il entre à la Chambre française des députés en 1919 et sera constamment réélu en Moselle. Il mettra sa carrière politique au service d'une certaine idée de l'Europe, prônant notamment la réconciliation avec l'Allemagne au lendemain de la guerre.

### **Un parcours politique au sein du mouvement démocrate chrétien...**

Élu au Palais-Bourbon de 1919 à 1940, Robert Schuman décide de quitter le petit parti régional de l'Union républicaine lorraine pour rejoindre en 1931 le parti démocrate populaire, de centre-droit. Hostile au nazisme, il est



DR

emprisonné deux ans en Allemagne, mais s'échappe. Il retrouve la politique française dès 1945 et participe à la fondation du Mouvement républicain populaire (MRP), qui deviendra un parti essentiel de la IV<sup>e</sup> République.

Ministre des Finances en 1946, il devient ministre des Affaires étrangères à l'été 1948, où il prend le pari de s'inscrire dans un courant minoritaire en France en soutenant la réconciliation franco-allemande. Sa double culture française et germanique le pousse à entrevoir le possible renforcement de liens intra-européens, notamment en réglant sur des bases culturelles et institutionnelles la question du militarisme allemand. Le thème de la réconciliation intervient au moment idéal où les démocrates chrétiens sont représentés de part et d'autre de la frontière franco-allemande, avec la CDU de Konrad Adenauer en RFA et la forte représentativité du MRP en France.

### ...parcours qu'il met au service de la construction européenne

Sa vision d'une communauté des peuples d'Europe se concrétise par son intérêt pour le projet de Jean Monnet de fonder la CECA, institution qui organise une gestion centralisée et supranationale du charbon et de l'acier de la RFA, de la France, de l'Italie, des Pays-Bas, de la Belgique et du Luxembourg. C'est le sens de sa déclaration du 9 mai 1950, rédigée par Jean Monnet, qui sera le premier président de la CECA de 1952 à 1955. Puis sera signé le traité d'Euratom, entre les mêmes partenaires. Dans le contexte difficile de la IV<sup>e</sup> République, l'accueil est mitigé, communistes et gaullistes se prononçant contre l'Europe supranationale ou celle du « grand capital ». Plus tard, l'appui de Robert Schuman à la Communauté européenne de défense se solde par un échec, le Parlement français rejetant le projet de CED en 1954. Mais la construction européenne se poursuit avec le traité de Rome en 1957, et Robert Schuman se voit récompensé de son engagement : il occupe de 1958 à 1960 la présidence de l'Assemblée commune CEE-CECA-Euratom, fonction à la fois honorifique et consultative.

Robert Schuman n'est donc pas un militant européen dès l'origine, mais son profil culturel et familial, ainsi que ses engagements dans le MRP, l'ont porté dans cette direction. Par son discours du 9 mai 1950, il est naturellement devenu l'un des pères fondateurs de l'Europe.

Sous la haute direction de monsieur André Lewin, ambassadeur de France

Commandant Arnaud Le Marchand  
chef du département des sciences humaines  
aux écoles d'officiers de l'armée de l'air

# La stratégie des banques centrales

## Définition et rôle des banques centrales

La banque centrale se définit comme l'institution qui se situe au centre des systèmes de paiement pour garantir les règlements et contrôler l'expansion de la masse monétaire à l'aide de la politique monétaire.

Cette dernière a pour objet de fournir de la monnaie en quantité suffisante pour permettre l'expansion des affaires sans toutefois engendrer des tensions, voire des dérapages inflationnistes. Outre l'aspect quantitatif, la crédibilité de la monnaie dépend de la confiance qu'elle inspire, or la banque centrale est l'institution considérée comme apte à conserver cette confiance. Son rôle s'est compliqué au fil du temps : jadis, il se limitait pour l'essentiel à l'émission de billets de banque, puis il s'est étendu au rang d'agent central des multiples règlements. Enfin, aujourd'hui, la banque centrale est responsable de stratégies monétaires menées à partir de sa fonction d'émetteur et de régulateur de la **monnaie centrale**.

Cette monnaie est composée non seulement des billets mais aussi des comptes que les banques entretiennent auprès de la banque centrale. Ces comptes assurent la communication entre les divers circuits monétaires internes (circuit des banques entre elles, circuit Trésor-banques) ainsi que la communication avec les diverses devises étrangères.

La banque centrale a aussi un rôle majeur dans la recherche de la stabilité financière. Elle peut notamment soutenir les banques commerciales lorsque leurs difficultés risquent d'entraîner une crise du système financier tout entier (crise dite systémique) en tenant un rôle de prêteur en dernier ressort.

Les opérations monétaires que mènent les banques centrales sont de nature stratégique car leurs manœuvres s'apparentent à celles que préconise l'art militaire : observation, utilisation de l'information, gesticulation, attaque et défense de positions. Pour remplir ce rôle, les banques centrales des grands pays ont reçu un statut d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics : leurs dirigeants sont inamovibles. La *Federal Reserve Bank* ou FED aux États-Unis ou la *Bundesbank* allemande le sont depuis leur création, soit respectivement 1913 et 1957.

**La Banque centrale européenne (BCE), qui est responsable, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, de la politique monétaire de la zone euro, jouit d'une parfaite indépendance à l'égard des gouvernements et des organismes européens. L'indépendance de la banque centrale, en la mettant à l'abri de toute pression, lui permet de s'opposer à une dérive inflationniste.**

## Objectifs de la banque centrale

Toute stratégie monétaire a un objectif final qu'il faut distinguer des objectifs intermédiaires. L'**objectif final** est constitué par la ou les variables adoptées pour fonder les stratégies monétaires. Alors que la FED dispose de plusieurs objectifs finals (stabilité des prix, modération des taux d'intérêt à long terme et taux de chômage), la BCE en a un seul qui a été fixé par le traité de Maastricht : la stabilité des prix, entendue comme le « *maintien à moyen et long terme du taux d'inflation à des niveaux inférieurs mais proches de 2%* ».

Les **objectifs intermédiaires** sont constitués par les variables susceptibles d'avoir une relation stable avec l'objectif final et d'être contrôlables par la banque centrale à l'aide d'agrégats monétaires ou d'indicateurs économiques et financiers. Les principaux agrégats monétaires sont M1, M2 et M3. Ils sont emboîtés et partent des constituants les plus liquides aux moins liquides. M1 comprend les billets, la monnaie divisionnaire et les dépôts à vue mobilisables. M2 comprend, en plus de M1, les placements à vue pouvant être convertis presque immédiatement et sans risque en moyens de paiement (CODEVI...). M3 englobe, en plus, les placements à risques qui demeurent très liquides car facilement négociables sur le marché. C'est l'agrégat le plus large (M3) qui servait, en général, de référence aux banques centrales. On a de plus en plus tendance à lui substituer des indicateurs économiques et financiers.

Les écarts par rapport aux objectifs peuvent conduire à la mise en œuvre d'un instrument essentiel : les mouvements du **taux directeur**, c'est-à-dire du taux de refinancement par la banque centrale des banques commerciales lorsque ces dernières recherchent auprès d'elle de la liquidité. Ce taux est directeur car il commande l'ensemble des taux que les banques commerciales pratiquent à court terme à l'égard de leurs clients. Lorsque le Conseil de politique monétaire craint l'inflation, il augmente le taux directeur ; pour prévenir la récession il tend à le réduire. Il peut arriver que les deux risques se manifestent en même temps (c'est le cas début 2008), suscitant des réactions différentes selon les banques centrales : la FED est sensible au risque de récession, la BCE à celui d'inflation.

---

Sous la haute direction de madame Denise Flouzat, recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

Lieutenant-colonel Éric Maïni  
chef de bureau à l'état-major des écoles d'officiers de l'armée de l'air

# La géostratégie : définition

« La géostratégie est une stratégie fondée sur l'exploitation systématique des possibilités offertes par les grands espaces en termes d'étendue, de forme, de topographie, de ressources de tous ordres<sup>(1)</sup>. »

## Évolution historique du concept de géostratégie

Le terme « géostratégie » apparaît en 1846 en Italie dans un ouvrage écrit par le général Giacomo Durando qui développait également le concept mort-né de « géotactique ». Toutefois, la notion de géostratégie ne réapparaît pas avant les années 1940<sup>(2)</sup>. Entre ces deux dates, la géographie militaire « *va s'imposer comme l'indispensable auxiliaire, à égalité avec l'histoire militaire, des études de stratégie* »<sup>(3)</sup>. Elle s'attache essentiellement à décrire le terrain souvent à partir de l'étude de la géologie.



Giacomo Durando

L'étude de la géographie militaire connaît une éclipse après le premier conflit mondial en raison de son caractère parfois rébarbatif. Des voix s'élèvent alors pour une géographie militaire renouvelée, moins dogmatique.

« *Il ne s'agit pas de créer une nouvelle discipline, d'ériger des dogmes de géographie militaire. Il n'y a pas de géographie militaire en elle-même. Il y a des conclusions stratégiques et tactiques à apporter à toutes les parties de la géographie* », écrivait Robert Villate<sup>(4)</sup>, le plus illustre représentant de cette nouvelle vague.

Après la seconde guerre mondiale, les publications de géographie militaire se tarissent au profit d'ouvrages de géostratégie.

## À quoi sert la géostratégie ?

« *Pourquoi cet intérêt pour le facteur géographique ? Dès lors que toute stratégie se déploie dans l'espace, la géostratégie peut être regardée comme une tautologie.* » Les interrogations du général Poirier sont au centre du problème<sup>(5)</sup>.

Ce retour du fait géographique s'explique par la stabilité du milieu, qui favorise les théories déterministes. Celles-ci n'ont qu'une valeur limitée, les méthodes employées pour fournir ces explications négligeant, en effet, la liberté d'action des acteurs et les évolutions techniques. L'amiral Castex souligne que les régions polaires, autrefois inaccessibles, sont devenues des zones stratégiques vitales, démontrant ainsi que l'importance de l'espace peut varier en fonction des moyens disponibles<sup>(6)</sup>.

La géostratégie doit permettre de développer une vision globale de la stratégie. Fondée sur une approche géographique, elle permet de prendre en compte la dilatation de l'espace stratégique contemporain et la contraction des délais de réaction, ce qui est rendu possible en gérant, d'une part, l'interpénétration des quatre milieux : terre, mer, air et espace, ainsi que la conduite simultanée d'opérations sur des théâtres séparés et, d'autre part, la complexité et la globalisation des sociétés dans lesquelles la victoire militaire n'est pas nécessairement la solution de tous les problèmes. Cette approche n'est pas sans rappeler le concept de C4I2 : *Command, Control, Communication, Computer, Intelligence and Information*.

Le glissement de la géographie militaire vers la géostratégie s'explique au travers de leur dialectique. Alors que la géographie militaire raisonnait en termes de terrain et de fronts, la géostratégie raisonne en termes d'espace et de réseaux. Autrement dit, « *la géographie militaire était descriptive et statique, alors que la géostratégie se veut prescriptive et dynamique*<sup>(7)</sup>. »

1. Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, Économica, 1999.
2. Le concept de géostratégie fut réintroduit par l'auteur américain Cresey qui visait avant tout des buts idéologiques : contrer la géopolitique allemande.
3. Hervé Coutau-Bégarie, « Géostratégie : le mot et la chose », *Stratégique* n° 58 (1997).
4. Robert Villate, *Les Conditions géographiques de la guerre. Étude de géographie militaire sur le front français de 1914 à 1918*, Paris, Payot, 1925.
5. Lucien Poirier, postface aux *Transformations de la guerre* du général Colin, Paris, Économica, 1989.
6. Amiral Castex, *Mélanges stratégiques*, Paris, Académie de marine, 1976.
7. Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, Économica, 1999.

Sous la haute direction de monsieur Hervé Coutau-Bégarie, président de l'Institut de stratégie comparée

# Emmanuel Lévinas :

## Autrui, fondement de l'éthique

Pour le philosophe Emmanuel Lévinas, la rencontre d'autrui ne relève pas de l'ordre ontologique mais introduit celui de l'éthique.

**Les philosophies de la conscience, habituellement, abordent autrui dans la perspective de l'identité : c'est parce qu'autrui est d'abord le même que moi qu'il est autre. Il est alter-ego. Or, selon Lévinas, autrui n'est pas autre que moi au sens où le vert est autre que le rouge dans le même genre couleur. Il n'est pas autre au sein du même, mais il est autre au même. Il a un mode d'existence incommensurable.**

« *L'absolument autre, c'est autrui* »<sup>(1)</sup>

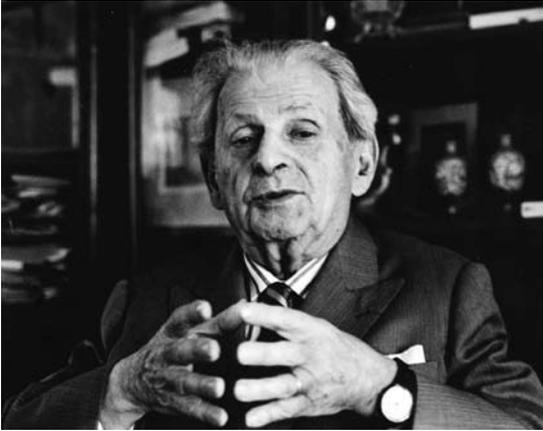
Et, bien qu'en conséquence inconnaissable, il est cependant accessible.

C'est la vision fondatrice du visage d'autrui qui nous révèle qu'il est mystère parce qu'irréductible à l'ordre des choses, et non secret que l'on pourrait livrer. C'est pourquoi il est désarmant dans sa vulnérabilité, ce qu'exprime l'interdiction de tuer autrui dans la béance qu'elle introduit entre meurtre et tuerie.

« *Le meurtre est possible quand on n'a pas regardé autrui en face. L'impossibilité de tuer n'est pas réelle, elle est morale. Le fait que la vision du visage n'est pas une expérience mais une sortie de soi, un contact d'un être autre et non pas simplement sensation de soi, est attesté dans le caractère purement moral de cette impossibilité. Le regard moral mesure, dans le visage, l'infini infranchissable où s'aventure et sombre l'intention meurtrière.* »<sup>(2)</sup>

Ainsi naît l'éthique qui, pour Lévinas, n'est pas subordonnée à la liberté. Elle ne relève donc pas de la volonté. En effet, si je pouvais choisir ma relation à autrui, ce serait encore un mode d'appropriation. Ce serait une forme de pouvoir sur lui. À l'inverse, la vision du visage d'autrui est appel, supplication. Il arrête ma liberté pour éveiller ma responsabilité dans laquelle je n'ai plus le choix. Je ne prends pas une responsabilité à son égard, je

DR



Emmanuel Lévinas

me trouve engagé pour lui, je le porte. Il est l'élu, je suis l'otage. La responsabilité me vide de mon impérialisme, de mon égoïsme, fût-ce égoïsme du salut.

Elle confirme en même temps l'unicité du moi.

« *L'unicité du moi, c'est le fait que personne ne peut répondre à ma place.* »<sup>(3)</sup>

En tant qu'il m'offre son dénuement et sollicite ma responsabilité, autrui est injonction à ne point me dérober. Je ne peux me contenter de contempler le visage d'autrui, de le dévisager. Il se donne comme ce que je dois saluer. Répondre à autrui, c'est répondre de lui.

Cependant autrui, étant tout autre, c'est-à-dire absolument transcendant, se donne dans une relation éthique qui transperce la clôture du moi. Le visage met en question mon identité. Je ne suis pas dans une position de surplomb. Je suis acculé à moi-même. Je suis interpellé. Je suis sommé d'agir.

Autrui est cette pure puissance de m'ouvrir à l'altérité.

1. *Totalité et infini*, p. 9.
2. *Difficile Liberté*, p. 23.
3. *Humanisme de l'autre homme*, p. 50.

### Bibliographie

- Lévinas – Humanisme de l'autre homme.
- Lévinas – Le temps et l'autre.
- Lévinas – Difficile liberté.

## Le pétrole, facteur géopolitique

Au moment du déclenchement de l'intervention américano-britannique en Irak, de nombreux commentateurs ont pu y voir l'expression des enjeux pétroliers dans la politique étrangère des États-Unis, bien plus que la poursuite d'une lutte contre le terrorisme international ou que le combat pour la liberté et la démocratie.

**Si le pétrole est en effet au cœur de la politique de puissance américaine, c'est par souci constant de maîtriser les politiques des autres puissances mondiales d'une part, et pour des considérations liées strictement aux besoins énergétiques des États-Unis d'autre part.**

Pour saisir la dimension géopolitique du pétrole dans le monde, il faut analyser les énormes enjeux économiques que cette ressource représente, et qui dépassent de très loin la problématique des ressources énergétiques : environ 40% des besoins en énergie sont couverts aujourd'hui par le pétrole. En outre, les ressources mondiales ont vocation à s'épuiser à une échéance évaluée selon les sources entre 28 et 40 ans. La crainte de pénurie est donc également au cœur des enjeux stratégiques liés au pétrole.

Le pétrole est un facteur géopolitique aujourd'hui pour des raisons principalement économiques, puisque le prix du pétrole est le reflet des équilibres géopolitiques : ceux-ci sont en effet établis selon la convergence des intérêts entre les principaux exportateurs (les onze membres de l'OPEP<sup>(1)</sup> plus la Russie et les producteurs d'Asie centrale) et les consommateurs les plus influents (États-Unis, Japon, Europe, et Chine). Plus précisément, l'unique super-puissance mondiale, les États-Unis, possède la plus forte capacité à imposer un niveau de prix le plus favorable à sa politique de puissance, qui correspond aux niveaux de prix voulus par les plus gros producteurs, et contrôle ainsi, en partie, la hauteur des dépenses énergétiques des autres puissances économiques. De plus, le pétrole présente la particularité pour les États-Unis d'être à la fois un enjeu de politique extérieure et un enjeu de politique intérieure, à travers notamment l'important lobby pétrolier texan, très proche du pouvoir central.

Au-delà de l'aspect économique, le pétrole a une influence géopolitique essentielle en raison même de la position qu'il tient dans la stratégie américaine sur le long terme : chacun des acteurs étatiques impliqués dans la

production, le transport ou la transformation des hydrocarbures, se doit de considérer le pétrole comme un élément fondamental de sa politique étrangère, d'autant plus lorsque la dépendance est importante. Mais la place la plus marquante qu'occupe le pétrole dans ce domaine se trouve avant tout dans la gestion américaine de l'inéluctable montée en puissance de la Chine sur la scène internationale.

L'empire du Milieu, importateur de pétrole depuis 1993, devrait doubler d'ici à 2025 sa consommation, tout en continuant à souffrir, comme l'ensemble de l'Asie, d'une forte dépendance envers le Moyen-Orient. La politique étrangère américaine, depuis la fin de la guerre froide, s'efforce d'anticiper sur cette évolution en faisant en sorte de contenir l'émergence de ce futur concurrent chinois, grâce au facteur « pétrole » : il s'agit en effet d'être présent dans toutes les zones géographiques où se concentrent les ressources et les possibilités de transit du pétrole, du Moyen-Orient mais aussi de la Russie vers la Chine. Le pétrole permet ainsi de comprendre la stratégie globale américaine d'encercllement de la Chine, à travers la chute du régime taliban en Afghanistan en décembre 2001, mais aussi à travers le positionnement des États-Unis en Asie centrale, et vis-à-vis de la Russie : le pétrole de la mer Caspienne se trouve ainsi replacé au centre de la géographie mondiale, et la réalisation de l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan souligne le contrôle de l'acheminement du pétrole que les Américains s'efforcent d'instaurer, en cherchant à compliquer le transit du Moyen-Orient vers la Chine.

Les toutes dernières déclarations de la deuxième équipe de G.W. Bush illustrent en outre cette stratégie, en exprimant notamment le souci de maîtriser, après celui de l'Irak, le destin de l'Iran, où les compagnies pétrolières américaines sont absentes en raison de la loi D'Amato et de l'hostilité du régime des ayatollahs.

Finalement, l'analyse de ce facteur géopolitique qu'est le pétrole, particulièrement dans la politique étrangère de la super-puissance mondiale, permet d'éclairer de façon plus subtile des orientations géopolitiques présentées le plus souvent, par les acteurs concernés, de façon délibérément simpliste.

1. OPEP : Organisation des pays producteurs et exportateurs de pétrole.

Sous la haute direction de monsieur Aymeric Chauprade, professeur de science politique à l'université de Neuchâtel.

---

# L'armée de l'air face à la révolution numérique

La révolution numérique dans les affaires militaires revêt deux aspects : la maîtrise de l'information et la maîtrise du processus décisionnel dont l'information tient une part importante.

« *Si j'arrive le premier sur les terrains dangereux, je dois m'installer sur une position élevée et ensoleillée pour attendre l'ennemi<sup>(1)</sup>.* » Ce principe, qui relève du vieil adage militaire qui veut que celui qui tient le haut tienne le bas, a été amplifié depuis l'introduction de l'aérostat puis de l'avion au-dessus du champ de bataille. Dès 1794, la bataille de Fleurus fut remportée par les Français contre une coalition menée par les Autrichiens, grâce, en partie, aux observations fournies par un plus léger que l'air. En 1916, la bataille de Verdun permit de dégager un principe fondamental de l'action militaire : la supériorité aérienne est le préalable à la supériorité terrestre, dont elle est le gage.

Aujourd'hui, la supériorité de l'information est le préalable à la supériorité aérienne. Ce principe s'est affirmé en même temps que se sont développés les moyens de maîtrise de l'espace aérien : d'une part, les radars amis, qui permettent de savoir ce qui se passe dans la troisième dimension pour pouvoir y agir efficacement et, d'autre part, la guerre électronique, qui vise à dénier cette capacité à l'adversaire. Ainsi, en 1982, l'opération *Paix en Galilée* fut un des points culminants de cette évolution. Les Israéliens, par une action combinée de drones, d'appareils d'écoute électronique, de brouilleurs offensifs et d'avions d'attaque, éradiquèrent la menace constituée par les redoutables systèmes SA-6 déployés dans la plaine de la Bekaa, avant de se rendre maîtres du ciel.

## **La quatrième dimension : dimension de l'information**

En se déplaçant à la vitesse de la lumière, l'information électronique et numérique utilise le temps comme dimension structurante de son exercice. Ainsi, le temps est bien la dimension de la guerre de l'information. Or, de la même façon que l'avion permet de se jouer des contraintes des territoires terrestres en les contournant par le haut, la guerre électronique ou informatique permet de se jouer des contraintes des territoires aériens (volumes de détection des radars ennemis et d'engagement des chasseurs ou des systèmes antiaériens) en les neutralisant par le brouillage.

Mais, de même que l'avion a révolutionné l'art de la manœuvre en pouvant frapper partout et à tout moment, il a également bouleversé le rythme

des opérations. En effet, conçue au départ au profit et à la cadence de la manœuvre terrestre, la manœuvre aérienne peut imprimer de nos jours le rythme des opérations militaires en général, ainsi que l'a montré la dernière offensive anglo-américaine en Irak.

De fait, pour tirer pleinement parti de la vitesse et de l'allonge des vecteurs aériens, l'organisation d'un cycle décisionnel cohérent et le plus court possible s'avère une des clés de la réussite. Connu sous le nom de boucle OODA (observation, orientation, décision, action)<sup>(2)</sup>, ce cycle décisionnel repose en grande partie sur la capacité de recueillir, traiter, analyser et présenter l'information, devenue renseignement, sous une forme ergonomique, de façon à faciliter la prise de décision rapide et judicieuse.

Les conditions du fonctionnement d'un tel cycle sont l'intégration de tous les acteurs dans un réseau numérique d'informations partagées, l'application de procédures intelligentes et maîtrisées par tous, la permanence de moyens d'observation au-dessus du champ de bataille et la capacité à intervenir rapidement grâce à des moyens en vol. Ainsi la manœuvre offensive aérienne s'oriente vers le concept de frappe dans la profondeur instantanée, et ce concept repose en grande partie sur les outils de la révolution numérique.

**Ainsi, de la même façon que la maîtrise de la troisième dimension est le préalable à la maîtrise des deux dimensions de surface, la maîtrise de la quatrième dimension est le préalable à la maîtrise des trois dimensions de volume ; que ce soit pour contourner les contraintes des territoires de la troisième dimension ou pour accélérer le rythme des opérations. La révolution numérique, qui permet de placer tous les acteurs sur un même réseau d'informations et de faciliter la prise de décision et l'exécution des missions, est au centre de la maîtrise de la quatrième dimension.**

1. Sun Zi, *L'Art de la guerre*.

2. Modèle cybernétique de décision, élaboré par le colonel John Boyd, pilote de *F-86* pendant la guerre de Corée.

#### Bibliographie

- *L'Art de la guerre aérienne*, L'Esprit du livre éditions, colonel Régis Chamagne.

# Le régime des salariés

**Le régime applicable aux salariés est un régime conventionnel, issu à la fois de l'accord particulier employeur/salarié et des accords collectifs négociés par les syndicats, mais placé sous la protection du droit du travail.**

En effet, si ce droit est spécifique aux salariés (en sont exclus tous les travailleurs indépendants ainsi que les fonctionnaires et les agents publics soumis à un statut particulier), ceux-ci se définissent comme les détenteurs d'un contrat de travail, c'est-à-dire d'une convention par laquelle ils s'engagent, moyennant une rémunération, à exercer une certaine activité au profit et sous la subordination de l'employeur. Cette définition, assez proche de celle que donne le Code de la sécurité sociale (pour qui doit être affiliée au régime général « *toute personne travaillant à quelque titre que ce soit pour un ou plusieurs employeurs, quelle que soit la forme, la nature ou la validité de son contrat* ») est suffisamment générale pour recouvrir des réalités différentes. Il existe, en effet, plusieurs sortes de contrats de travail, selon leur durée (contrats à durée déterminée ou indéterminée), leur nature (stages, apprentissage)...



DR

Le contrat de travail se trouve ainsi au cœur des rapports de travail d'un salarié avec son employeur ; c'est lui qui permet d'adapter au cas particulier les dispositions générales du Code du travail ; c'est lui qui fait profiter de la convention collective applicable à l'entreprise, à la branche ou à la profession. Bref, c'est lui qui précise les conditions

de travail et le salaire. Comme tout contrat, il doit être exécuté de bonne foi tant qu'il n'est pas arrivé à son terme ou que sa rupture n'a pas été décidée soit par le salarié, en cas de démission, soit par l'employeur, en cas de licenciement. Mais il ne procède pas de la seule volonté des parties.

En effet, le régime applicable aux salariés se caractérise par la recherche permanente et souvent conflictuelle d'un équilibre entre la protection de ces derniers et les besoins de souplesse et de rentabilité des entreprises : l'histoire du capitalisme ainsi que le caractère pénible et dangereux du travail

industriel tout au long des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ont façonné le mouvement ouvrier et entraîné, au fil des luttes syndicales et des conflits sociaux, un interventionnisme tutélaire de l'État. Trois exemples illustrent particulièrement ce rôle protecteur que joue l'État en réglementant, voire en intervenant comme arbitre entre les partenaires sociaux :

- la sécurité physique des salariés avec l'extension progressive du régime des accidents du travail, le renforcement des exigences en matière d'hygiène et de sécurité des conditions de travail, la protection particulière des jeunes ;

- la détermination des salaires évoluant du libre jeu de l'offre et de la demande du XIX<sup>e</sup> siècle à la fixation d'un salaire minimum de croissance (SMIC) ;

- la défense de l'emploi recherchée tantôt à travers l'encadrement des licenciements, le maintien des contrats de travail en cas de transfert d'entreprise ou leur simple suspension en cas de congés de maternité ou de maladie, de mandats électifs ou de grève, par exemple, tantôt par la création de nouveaux dispositifs de nature à introduire une plus grande flexibilité du marché du travail.

Pour autant, le respect des prérogatives patronales est aussi poursuivi : l'évolution de la jurisprudence relative au droit de l'employeur de modifier unilatéralement les contrats de travail, dans une certaine limite, au titre de son pouvoir de direction est révélatrice.

La recherche de cet équilibre entre protection des salariés et besoins de souplesse des entreprises est de la responsabilité des partenaires sociaux. Mais il est significatif que les organisations syndicales et patronales soient parfois incitées à trouver des accords par la menace de l'État d'intervenir par voie réglementaire en cas d'échec des négociations. Cet interventionnisme social de l'État reste une caractéristique de notre société, à la différence de l'approche plus libérale d'autres pays, et il est l'un des points d'achoppement de la construction européenne.

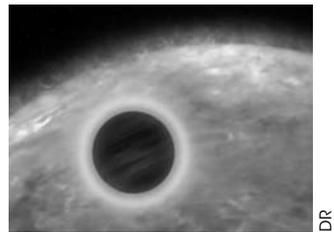
# Les exoplanètes

« Depuis plus de dix ans, les découvertes de planètes autour d'étoiles proches alimentent en retour les interrogations sur la formation de notre propre système solaire et la possibilité de vie ailleurs. »

4 avril 2007, observatoire de la Silla (Chili) : le télescope découvre une nouvelle exoplanète : la première qui soit de type « terrestre habitable ».

Le terme d'*exoplanète* désigne une planète gravitant autour d'une étoile autre que le Soleil. Leur étude est récente puisque la première d'entre elles a été découverte en 1995. Avant 1995, on ne connaissait que les neuf planètes<sup>(1)</sup> du système solaire, et les astrophysiciens devaient se contenter de ce petit échantillon pour élaborer leurs modèles de formations du système solaire. Les techniques de l'époque n'étaient pas assez sensibles pour permettre la détection des planètes extrasolaires et le doute était installé chez les astrophysiciens de la possibilité qu'il existât en nombre significatif des étoiles dotées de compagnons planétaires, à l'instar du Soleil. On pensait également que les planètes proches de leur étoile hôte devaient nécessairement être de type tellurique comme la Terre et qu'à l'inverse les planètes gazeuses géantes, comme Jupiter, en étaient très éloignées.

Depuis 1995, la situation a changé. Les techniques d'observation ont progressé, tant pour les résolutions que pour les sensibilités. Pour donner une idée de la difficulté rencontrée, rechercher une exoplanète revient à distinguer, à une distance de plusieurs kilomètres, les lumières d'une allumette et d'un projecteur côte à côte. Les moyens mis en œuvre pour aboutir à cette prouesse technique sont d'une part l'utilisation de télescopes spatiaux de très grande sensibilité photométrique et spectrométrique (*Hubble*, *Spitzer*, *COROT*, *SIM* en 2009 et *GAIA* en 2012).



*Osiris* est une exo-planète découverte en 1999. Elle est située à 150 années-lumière de nous dans la constellation de Pégase. Elle orbite autour de son étoile en 3,5 jours à une distance inférieure de 10 fois celle de Mercure au Soleil.

Les planétologues étudient le spectre de la lumière émise parce qu'elle permet de connaître la composition de la planète et de son atmosphère ainsi que sa température. L'étude spectrométrique alliée à la photométrie permet également de remonter aux caractéristiques physiques comme le rayon, la masse et la distance à l'étoile. Ces scientifiques ont montré que certains de

ces objets, comme Gliese 581c, peuvent avoir des caractéristiques telluriques. D'un autre côté, la première exoplanète découverte est une géante gazeuse tellement proche de son étoile qu'elle gravite autour d'elle en quatre jours. C'est cette diversité qui intéresse les astrophysiciens. Ils ont revu leur conception des systèmes extrasolaires. Ces derniers sont loin d'être rares. Pour des raisons de sensibilité observationnelle, les planètes découvertes sont en majorité très massives, de masse supérieure à celle de Jupiter. Mais avec l'amélioration des instruments, des planètes de plus en plus petites sont détectées, de quelques masses terrestres pour les dernières. Il est alors tentant de s'interroger sur l'existence d'une planète « jumelle » de la Terre où la vie serait apparue.

En l'absence de la moindre observation probante, en particulier dans notre propre système solaire, toute considération sur des formes de vie extraterrestre n'est pour l'instant que pure spéculation ; on a même beaucoup de peine à définir la vie. Les astronomes cherchent par exemple à détecter de l'oxygène moléculaire sur les planètes et il semble qu'une découverte ait été faite en ce sens. Cela dit, il est très difficile d'avoir une idée fiable de ce qu'a pu être la vie primitive sur Terre. On sait simplement que des bactéries, formes de vie des plus simples qui soient, peuvent résister et s'adapter à des conditions extrêmes (températures très basses ou très élevées, absence de lumière...), et que les premières formes de vie sont apparues « relativement » tôt après la formation de la Terre (de l'ordre de 600 à 700 millions d'années). Mais, actuellement, la possibilité de trouver un chemin menant des briques de la vie (la chimie prébiotique) à la forme actuelle fondée sur la messagerie ARN, est hors d'atteinte des exobiologistes.

La science est un processus patient, parfois inattendu, où en l'occurrence les allers-retours entre le Ciel et la Terre sont toujours porteurs de progrès décisifs. Gageons que l'amélioration des performances instrumentales va continuer d'alimenter la moisson en exoplanètes, de mieux connaître leurs propriétés et la structure des systèmes planétaires associés, et ainsi en retour de mieux comprendre la formation du nôtre, où se trouve cette Terre qui nous porte, avec le secret espoir d'approcher la réponse à cette question lancinante que se posent les hommes depuis des siècles : sont-ils seuls dans l'Univers ?

1. Depuis l'année 2007, la définition officielle du terme « planète » a été révisée. En conséquence, le système solaire possède à présent huit planètes et trois planètes naines, dont Pluton.

# La guerre de Cent Ans

L'expression « guerre de Cent Ans », créée à des fins pédagogiques, apparaît en 1825. D'origine française, elle fut progressivement adoptée par les historiens étrangers. Elle est aujourd'hui classique. On peut l'estimer bien trouvée car elle désigne, dans sa continuité, le très long et très âpre conflit qui opposa les rois et les royaumes de France et d'Angleterre entre 1337 et 1453<sup>1</sup>. Ce conflit a son unité : il repose essentiellement sur le fait que les rois d'Angleterre, pour des raisons successorales, estimaient être en droit et avoir le devoir de revendiquer la couronne de France au détriment des rois de France de la maison de Valois, considérés comme des usurpateurs. Plus tard, la loi salique, réputée première loi des Français, autrement dit la stricte succession au trône de France de mâle en mâle par ordre de primogéniture, offrit son rempart juridique aux prétentions anglaises, mais elle n'avait pas été encore définie lorsque s'ouvrit le débat.

Des concessions territoriales auraient pu être consenties par les Valois mais elles ne pouvaient être que considérables, à la hauteur de l'enjeu, et donc amputer largement le royaume. De fait, cela se produisit en 1360, suite à la paix de Calais, puisque le roi de France Jean II le Bon y abandonna à son adversaire Édouard III le tiers de sa domination, ce qui donna naissance à une très grande principauté d'Aquitaine détachée du royaume de France et rattachée au royaume d'Angleterre. Mais le fils de Jean II le Bon, Charles V, trouva moyen de rompre cette paix et de récupérer la plus grande partie du territoire cédé.

Le conflit aurait pu alors s'arrêter, vers 1380. On aurait eu une guerre de cinquante ans. Mais la folie de Charles VI, fils de Charles V, et les rivalités qui s'ensuivirent au sein de sa famille suggérèrent à Henry V, arrière-petit-fils d'Édouard III, de reprendre la lutte. Ses succès militaires (Azincourt, 1415) et la transformation des rivalités entre les « princes des fleurs de lis » en véritable guerre civile lui permirent d'aller très loin dans la réalisation de son dessein : la paix de Troyes de 1420 le fit régent du royaume de France pour Charles VI, avec promesse de succession, en même temps qu'elle déshéritait le futur Charles VII, fils de Charles VI, pour l'énormité de ses crimes (il était accusé d'avoir fomenté en 1419 le meurtre de son parent Jean sans Peur, duc de Bourgogne). 1422 vit la mort de Henry V et de Charles VI. Mais de son mariage avec Catherine, fille de ce dernier, épousée en 1420, Henry V avait eu

un fils, Henry VI. En vertu de la paix de Troyes, Henry VI devint donc à la fois roi de France et roi d'Angleterre. C'était l'union réalisée des deux couronnes, chacune conservant en principe son indépendance et son honneur.

Toutefois, cette séduisante construction juridique se heurta au sentiment d'une grande partie des Français qui y virent une honteuse soumission à l'envahisseur. Fort de cet appui, Charles VII, qui n'avait rien d'un roi de guerre, continua la lutte, non sans mal. L'intervention, à ses côtés et à son profit, de Jeanne d'Arc modifia du tout au tout la situation : suite à son sacre en 1429, Charles VII apparut aux yeux de la majorité des Français comme le roi légitime. Pour autant, les Anglais, sur la défensive, ne renoncèrent pas. Peut-être espéraient-ils s'en tirer en gardant en toute souveraineté la Normandie et la Guyenne. La diplomatie du Valois ne le leur permit pas : ces deux provinces furent militairement recouvrées (1449-1453), en sorte qu'en 1453 Henry VI, bien que s'intitulant toujours roi de France et d'Angleterre, ne possédait plus, dans les limites de « son » royaume continental, que la place de Calais.

La guerre aurait sûrement duré moins longtemps si la France avait fait preuve de plus de cohésion politique et surtout si les armées françaises avaient été à la hauteur. Mais pendant des générations les armées anglaises – question de commandement, de discipline, de tactique, voire de stratégie – eurent le dessus alors que très souvent elles furent en sensible infériorité numérique. Même le connétable Bertrand du Guesclin n'eut pas à son actif une victoire comparable à celles remportées par Édouard III à Crécy (1346) et par son fils Édouard, prince de Galles, à Poitiers (1356). Les choses ne s'améliorèrent franchement qu'avec l'intervention de Jeanne d'Arc suivie par la réconciliation de Charles VII et de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, fils de Jean sans Peur, par la paix d'Arras (1435), ce qui mit fin à l'union anglo-bourguignonne, fondement de la paix de Troyes.

**La guerre de Cent Ans fut bien plus qu'un conflit dynastique : elle contribua puissamment à renforcer les identités nationales, de part et d'autre de la Manche. Longtemps les Français conservèrent le souvenir de ces temps d'intense malheur, source de dévastations inouïes, dont il fallait à tout prix éviter le retour.**

1. Certes, ce conflit connut de relatifs répit, notamment entre 1380 et 1415, et il faut reconnaître qu'aucun traité de paix n'y mit un terme.

Sous la haute direction de monsieur François Pernot, maître de conférences en histoire moderne

# Les régimes politiques

**Un régime politique est défini par l'accentuation d'un des trois modes du pouvoir. La définition circonscrit trois régimes fondamentaux. L'autocratie se fonde sur la puissance, la hiérocration sur l'autorité et la démocratie sur la direction.**

Le concept de « régime politique » désigne le mode dominant des relations de pouvoir entre les membres d'une polities. Une *typologie*, fondée à la fois en raison et dans la matière historique, retient trois régimes fondamentaux. Chacun réserve des points de variation, qui les distribuent en régimes plus particuliers.

Le *régime autocratique* privilégie la *puissance*. Il est fondé sur la conquête du pouvoir par des moyens violents ou rusés et sur son exercice par les mêmes moyens. La pacification est atteinte par l'étouffement des conflits. La loi est une expression des desseins arbitraires des puissants et la justice celle de leurs caprices. La distinction du public et du privé est abolie. La paix extérieure est recherchée par l'anéantissement et la conquête des autres polities ou par une fermeture complète sur l'extérieur. L'autocratie se maintient au pouvoir tant qu'elle suit deux maximes fondamentales. L'une conseille d'imposer au peuple une atomisation telle que ses coûts de coalition deviennent prohibitifs et que chacun soit acculé au choix entre obéir dans la peur ou se révolter en martyr. L'autre impose de contrôler l'appareil du pouvoir, en le divisant en factions rivales et par des rotations et des purges arbitraires. Le régime admet trois variantes. Dans la *tyrannie*, un individu se sert du pouvoir pour satisfaire ses passions, dont la plus courante est celle du pouvoir ou ambition. Dans le *régime autoritaire*, une minorité – généralement l'armée – s'empare du pouvoir par un coup de force et en conserve le monopole, sans prétendre abolir l'autonomie du privé. Dans l'*idéocratie*, une minorité porteuse d'une utopie s'empare du pouvoir et recourt à la terreur, pour forcer la réalité à se plier aux indications de l'utopie.

Le *régime hiérocration* souligne l'*autorité*. Les détenteurs du pouvoir se présentent comme des vicaires d'un principe supérieur. Dans les faits, l'accession au pouvoir du fondateur de la dynastie résulte généralement de sa conquête par les armes. Mais sa victoire est rétrospectivement assimilée

à un jugement divin en sa faveur. Le statut de vicaire s'exprime dans un double contrat. Un premier contrat le lie au principe supérieur. Celui-ci est tenu pour le détenteur authentique du pouvoir, qu'il délègue à son vicaire, à charge pour celui-ci d'entretenir le culte du principe et d'assurer le bien commun. Un second contrat lie le souverain légitimé à ses sujets. Les uns acceptent de ne pas se révolter et de contribuer aux coûts de la gestion du pouvoir, à condition que la prospérité, la justice et la paix soient assurées à leur satisfaction. L'autre s'engage à gérer au mieux la politique, à l'intérieur et à l'extérieur, en échange de l'obéissance et du consentement à l'impôt. Le régime connaît deux variantes. La plus courante, dans les royaumes et les empires, est une *hiérocrairie absolue*, où l'appareil du pouvoir a le monopole de toutes les positions de pouvoir, de prestige et de richesse. Dans la *hiérocrairie tempérée*, des positions extérieures au pouvoir sont occupées par des lignages tribaux ou aristocratiques, qui servent de contre-pouvoirs au pouvoir et lui imposent un contrôle effectif.

Le régime démocratique se fonde sur la *direction*. Toute position de pouvoir, qu'elle soit publique ou privée, n'est légitime que si elle a été déléguée à des compétents supposés par les obéissants. Les délégations sont strictement temporaires, circonscrites et réversibles, pour prévenir toute corruption hiérocrairie ou autocratique. Dans la sphère publique, le pouvoir est exercé au service du bien commun par des responsables politiques, que les citoyens ont choisis à cette fin. Dans le privé, chacun vaque à ses affaires sous sa propre responsabilité et rencontre les autres acteurs sur des espaces soustraits à la violence. Le public comme le privé sont soumis à la loi et au droit. Le régime connaît trois variantes principales, selon la définition des délégants aux positions politiques. Dans le régime aristocratique, les délégants sont les bien-nés, des lignages occupant des positions de pouvoir, de prestige et de richesse indépendantes du pouvoir politique. Le régime oligarchique confie le soin de choisir les dirigeants aux riches, désignés par la détention de patrimoines ou de revenus d'un montant défini. Dans le régime démocratique, pris au sens précis, tous les membres de la politique ou citoyens participent aux délégations de pouvoir. Est citoyen tout individu coopté par les citoyens d'une politique, à la naissance ou par naturalisation.

## Herman Melville : *Moby Dick*

L'œuvre maîtresse de Hermann Melville, *Moby Dick*, quasiment oubliée à la mort de l'auteur en 1891, a été redécouverte au début du XX<sup>e</sup> siècle. Melville, essayiste et poète américain, est maintenant considéré comme l'une des plus grandes figures littéraires de son pays. *Moby Dick* illustre de manière allégorique le grand thème de l'Amérique puritaine de l'époque : la consécration de la lutte du Bien contre le Mal, érigée en valeur suprême au point d'exiger le sacrifice de toutes ses énergies et de sa vie.



DR

La célèbre Baleine blanche (*Moby Dick*) a toujours inspiré une abondante iconographie (Literar-tistry group show in Corey Helford Gallery, août 2007)

Né en 1819 à New York, Melville n'était pas destiné à une carrière d'écrivain mais à une existence d'aventurier des mers. En 1841, il embarque à bord d'un baleinier qui fait route vers les îles Marquises. Arrivé à Nuku-Hiva, Melville déserte et se cache sur cette île du Pacifique, où il sera fait prisonnier. C'est cet épisode de sa vie qui nourrira plus tard son chef-d'œuvre, *Moby Dick*. À la fin de sa captivité, il s'engage sur un autre baleinier et retourne en Amérique, où il commence une carrière d'écrivain. Mais ses premières tentatives ne rencontrent pas un accueil triomphal. Son inspiration est disparate et il ne parvient pas à s'imposer dans le paysage littéraire américain.

Paru en 1851, *Moby Dick* suit les pérégrinations des membres d'équipage du navire le *Pequod*, mené par le capitaine Achab. L'expédition qui les conduit à parcourir les mers dégénère rapidement en une chasse à mort de la légendaire « Grande Baleine blanche », Achab cherchant à se venger après que l'animal lui a pris une jambe. Inspirée de faits réels, la quête est relatée par le narrateur et membre d'équipage, Ismaël. Les autres membres d'équipage du navire forment une galerie d'hommes dont la vie et les habitudes sont évoquées de manière détaillée, et qui constitue, la critique l'a souvent remarqué, un univers clos. Les descriptions de la chasse à la baleine, l'aventure elle-même et les réflexions du narrateur tissent une trame où se mêlent la littérature de l'Ouest<sup>(1)</sup>, l'histoire, la mythologie et la philosophie.

La baleine blanche est une représentation symbolique de la lutte entre le Bien et le Mal, thème fréquemment présent dans la littérature américaine de

l'époque, l'histoire des États-Unis étant assimilée à un combat permanent des nouveaux arrivants contre les éléments autant que contre leurs prédécesseurs. Une lecture complémentaire de la lutte à mort qui oppose Achab à la baleine blanche est celle des éléments de la vie qui échappent à l'emprise humaine et à une volonté incessante de se surpasser pour atteindre ses objectifs, si insurmontables soient-ils.

L'entreprise de l'équipage sous l'égide d'Achab pour tuer la baleine devient pour le capitaine le but ultime, son unique combat, au risque de se détruire. Achab, à l'image de Prométhée, est un personnage qui résume à lui seul tous les défis de l'homme, ses rêves les plus insensés et ses échecs les plus tragiques. En définitive, si Achab y parvenait, le lecteur aurait pu se demander ce qui lui resterait à entreprendre. Le résultat de cette quête s'avérant infructueux, il semble que l'appétit de la chasse l'emporte sur tout autre élément.

On retrouve, dans certains passages de l'ouvrage, une vision très puritaine de la vie, caractéristique de l'Amérique de l'époque. Ainsi, la présence des marins sur le navire a, dans la bouche du narrateur, une vertu purificatrice. Ismaël note : « *Chaque fois que je sens en moi les mauvaises humeurs l'emporter à ce point qu'il me faille le puissant secours des principes moraux pour me retenir d'aller courir les rues à la seule fin de jeter bas, fort méthodiquement, le chapeau des gens, alors, oui, je considère qu'il est grand temps pour moi de filer en mer au plus vite.* »

Des allusions à la Bible sont également perceptibles à travers les noms donnés aux personnages : Achab, par exemple, évoque le roi d'Israël, mais aussi un prophète blasphématoire promis au meurtre par le roi de Babylone. Sur un navire, l'expression consacrée veut que le capitaine soit le « *seul maître à bord après Dieu* », un Dieu d'ailleurs décrit dans le roman comme « *assoiffé de sang* ». Tous les membres d'équipage du *Pequod* portent également des noms aux résonances bibliques. Par ailleurs, le narrateur évite délibérément de préciser l'époque à laquelle surviennent les événements, afin de donner un aspect épique et allégorique au récit, bien au-delà du cadre confiné du navire.

1. La littérature de l'Ouest se caractérise par la lutte contre les éléments naturels et les Indiens dans une atmosphère religieuse.

Sous la haute direction de monsieur Michel Jarrety, professeur à la Sorbonne

---

## *La Grande Illusion*, Jean Renoir - 1937

« *En faisant La Grande Illusion, j'étais contre la guerre mais pour l'uniforme.* »  
Jean Renoir

**En 1970, *La Grande Illusion*, hommage à l'esprit de fraternité et hymne à la paix, est considéré par les critiques du cinéma comme faisant partie des douze meilleurs films du monde.**

Les spectateurs, qui ont fait un triomphe à ce film<sup>(2)</sup>, s'identifient sans doute aux officiers français que l'on croise tout au long de l'histoire : un instituteur, un acteur, un banquier juif, un aristocrate, un ingénieur et un *titi* parisien. Le lieutenant d'aviation Maréchal et le lieutenant Rosenthal, campés respectivement par Jean Gabin et Marcel Dalio, s'évadent grâce au sacrifice d'un aristocrate, le capitaine Boëldieu (Pierre Fresnay). Symboliquement, c'est la fin d'un monde, d'une époque : celui de l'aristocratie militaire, où la guerre était l'affaire d'un petit nombre qui combattait avec l'esprit de chevalerie. Désormais, le technicien, ici l'aviateur, supplante le gentilhomme ; l'aristocrate est l'égal du roturier. Mais, surtout, ces officiers, au delà de leurs différences sociales, se subliment pour un idéal commun : la liberté. *La Marseillaise*<sup>(3)</sup>, entonnée par les prisonniers anglais pour célébrer la prise du fort de Douaumont par les forces françaises, sonne comme un hommage à cet esprit universel du combattant.

Bien loin des caricatures en vogue à cette époque, le réalisateur nous présente aussi le peuple allemand sous un jour humain, sans désir de le stigmatiser : les geôliers respectent les vaincus, soldats comme eux et la fermière accueille les deux fugitifs.

Pour Jean Renoir, cette guerre, à laquelle il a participé, est la dernière où les combattants se comportaient comme des hommes d'une parfaite éducation. Alors que les bruits de bottes résonnent un peu partout dans le monde<sup>(4)</sup>, où l'antisémitisme est virulent<sup>(5)</sup> et où l'on pressent que les antagonismes entre les nations se cristallisent en Europe, son film résonne comme un appel à la paix et à l'entente entre les peuples.

1. Cette page n'entre pas dans le périmètre retenu pour l'oral du cycle de perfectionnement au commandement.
2. En 1937, lors de sa sortie, le film fait salle comble à chaque séance et battra tous les records de fréquentation.
- 3 La scène du film *Casablanca* (1942), dans laquelle Paul Henreid fait chanter *La Marseillaise* dans la boîte de nuit d'Humphrey Bogart, est un hommage de Michael Curtiz à Jean Renoir.
4. La guerre en Espagne, le conflit sino-japonais, la guerre de colonisation en Éthiopie.
5. « *La Grande Illusion vient brusquer les choses (...) ce film prend date, il fait passer le Juif de son ombre, de son travesti, au premier plan (...) Ce petit Rosenthal (...) a tout du « puant » (...)* Il représente intégralement l'abject gibier de réverbère. » Louis-Ferdinand Céline, *Bagatelles pour un massacre*, p. 269, éditions Denoël,

# Cinquante ans pour la NASA

**Le 4 octobre 1957, le satellite soviétique *Sputnik 1*<sup>(2)</sup> est envoyé dans l'espace. Le Congrès des États-Unis décide alors de créer une agence de coordination des travaux de recherche et d'exploration aéronautiques et spatiales afin de concurrencer les Soviétiques. Ainsi, le 29 juillet 1958, le président Eisenhower signe la loi instituant la *National Aeronautics and Space Administration* (NASA).**

Faisant suite au programme *Mercury* de 1958, le programme *Apollo* tente, dès 1963, d'effectuer des voyages vers la Lune. En 1961, Alan Shepard est envoyé dans l'espace. Le 20 février 1962, un an après le Russe Youri Gagarine, John Glenn orbite autour de la Terre. Le pari du président John F. Kennedy, lancé en 1961 devant le Congrès américain, est ambitieux. Il souhaite envoyer un homme sur la Lune avant la fin de la décennie, et le faire revenir sain et sauf. Son but est d'obtenir la suprématie dans l'espace et d'être en mesure de construire des moyens puissants de riposte contre l'URSS malgré le manque de connaissances, d'expérience et de moyens. « *Pour connaître les limites du possible nous devons tenter l'impossible* » (Arthur C. Clarke). Et en effet, en 1969, Neil Armstrong est le premier homme à marcher sur la Lune, gagnant ainsi *a priori* la course contre l'URSS.

Malgré la guerre froide, la collaboration avec les Russes débute en 1975 grâce au projet *Apollo-Soyouz*. En 1985, l'Agence spatiale européenne (ESA), le Canada et le Japon s'associent au projet d'assemblage en orbite d'une station spatiale internationale lancé par le président Reagan un an plus tôt. Mais l'explosion de la navette *Challenger* en 1988 change la donne et impose une refonte du programme. Les Américains décident, dès 1993, de s'appuyer sur l'expérience russe afin de ne pas reproduire les erreurs passées et d'éviter des dépenses inutiles. La Russie rejoint le projet avec *Mir 2* en 1995. Cette collaboration donne naissance aux missions *Navette-Mir* et à la construction de la station spatiale internationale (ISS).

Aujourd'hui, la conquête de Mars semble être devenue un nouveau défi et le tourisme spatial un projet latent réservé aux plus fortunés... en attendant la réalisation du *Space Ship* de Sir Richard Branson, le patron de Virgin.

Par ailleurs, l'avancée technique américaine est profondément liée à la collaboration spatiale internationale, spécifiquement avec les Russes, et l'espace reste le théâtre majeur du renseignement.

1. Cette page n'entre pas dans le périmètre retenu pour l'oral du cycle de perfectionnement au commandement.

2. Cf. *Les Carnets du Temps* n° 42 : « L'ère « *Sputnik* » : cinquante ans et... ? ». (la Russie en 1993 avec *Mir 2* et le Brésil en 1997).

La langue française d'aujourd'hui est le fruit d'un amalgame heureux entre la langue qui se diffusa à partir de l'Île-de-France et toutes celles qui s'étaient développées dans les autres provinces. Cette diversité d'origine, plus tard uniformisée de façon plus ou moins autoritaire, explique pourquoi chaque mot de la langue française a une histoire, pourquoi notre langue apparaît à la fois si belle et si complexe aux étrangers. Car même si notre langue, comme toute langue vivante, continue d'évoluer, elle conserve toutefois des règles fixes, des invariants qu'il est bon de rappeler.

### Quand à brûle-pourpoint signifiait à bout portant.

« L'étiquette ne permettant pas d'offrir un siège au djaksa en présence du régent, le fonctionnaire prit congé, et l'on resta un moment sans aborder aucune question de "service". Mais soudain, le régent demanda à **brûle-pourpoint** – dérogeant ainsi à l'extrême courtoisie qui caractérise sa nation – si l'on ne pouvait verser immédiatement au collecteur d'impôts certaines sommes qui lui revenaient. »  
Max Havelaar, *Multatuli, Babel*, p. 153.

1648 reste dans les mémoires l'année qui clôt la guerre de Trente Ans par la signature du traité de Westphalie mais cette date marque aussi, dans l'histoire de notre langue, l'apparition d'une nouvelle expression : à **brûle-pourpoint**. Le pourpoint, attesté depuis le XII<sup>e</sup> siècle, désignait un vêtement d'homme en usage du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle en Europe, qui couvrait le torse jusqu'au-dessous de la poitrine. Ce mot a donné naissance à trois expressions appartenant au vocabulaire du duel (*se mettre en pourpoint*, « se disposer à se battre » ; *mettre quelqu'un en pourpoint*, « le ruiner »), mais à **brûle-pourpoint** est la seule à avoir traversé les temps et les modes.

Le sens initial était le fait d'être suffisamment près de l'adversaire pour brûler son pourpoint dans le cas d'un duel au pistolet. Toutefois, très rapidement, la valeur spatiale se transforme en valeur temporelle, de sorte que l'expression prend alors le sens de « brusquement, sans préparation », sens qu'elle possède toujours aujourd'hui.

« La reine ne se put souler,  
Et de les voir et d'en parler ;  
Elle jette les yeux sans cesse  
Sur ce petit dieu qui la blesse,  
Et la tire à **brûle-pourpoint**

D'un petit arc qu'on ne voit point

(Un autre eût dit brûle-hongrelaine,  
Et la pensée eût été fine,  
Mais certes la rime du point  
M'a réduit à **brûle-pourpoint**). »

Scarron, *Le Virgile travesti*.

1. Cette page n'entre pas dans le périmètre retenu pour l'oral du cycle de perfectionnement au commandement.